

COMPTE-RENDU de la Séance du Conseil Municipal du Vendredi 29 mai 2009

Date de la convocation 25 mai 2009

Présents : Ms MAURY, MOTY J., ROUSSE, PIALAT, GUENON, LINTHOUT, FREVILLE, BARDY, GEFFRE, HITIER
Mmes SAINT-LOUPT, DUCLOUT, BOURRINET, LABUSSIÈRE, DUVAL

Absents : Ms BAGOUET, MOTY B., Mmes EVEILLE, GAILLOT

Le conseil municipal autorise la modification de l'ordre du jour et pour aborder les points suivants :

- FISAC
- Frais de fonctionnement des écoles

FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)

- Le conseil municipal donne son agrément pour que le magasin « PROXI » puisse bénéficier de l'aide FISAC pour l'achat d'un nouveau véhicule de tournée et pour le magasin « TECHNI-SERVICE » pour un projet d'amélioration de son outil de travail.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

- Accord pour que le paiement de la participation des frais de fonctionnement aux écoles soit effectué en deux fois à la demande de certaines communes.

PERSONNEL

- Information sur le recrutement d'un Adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet.
- Création d'un poste de rédacteur chef à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2009
- Création d'un poste à durée déterminée en CAE, d'Agent de voirie, à temps complet, à compter du 25 mai 2009 jusqu'au 24 novembre 2009 pour les besoins des services techniques.

ABATTOIR

- Accord de principe pour que la régie autonome et personnalisée de l'abattoir lance la 1^{ère} tranche d'investissement nécessaire et urgente, via un emprunt de l'ordre de 60 000 € (13 voix pour 2 abstentions).
- Décision à 11 voix pour, 2 contre et 2 abstentions de l'intégration de l'actif et du passif de la régie et de ce fait que la commune se substitue aux emprunts de la régie lorsque sa liquidation prendra effet. La commune se chargera de toutes les opérations afférentes à la liquidation des comptes, au recouvrement des créances et le paiement des fournisseurs jusqu'à l'apurement complet des comptes.
- Décision à 12 voix pour et 3 contre de choisir comme notaire, Maître DESAUTEL notaire à AUBETERRE, pour la rédaction du bail à venir, qui fixera les modalités de mise à disposition de l'outil à la SCIC.

ASSAINISSEMENT

- Approbation du rapport annuel du SPANC pour l'exercice 2008.

VENTE DE TERRAIN

- Un terrain cadastré section B N° 976 sis à la métairie pourrait être vendu en terrain constructible, un certificat d'urbanisme à été demandé. Décision de vérifier l'état de la voirie avant de définir le prix de vente.

MEDIATHEQUE

- Décision d'attribuer une indemnité annuelle de 110 € à Mme THIBAUT conformément à l'arrêté du 3 septembre 2001 dans le cadre de ses fonctions de régisseur des recettes de la Médiathèque.

PISCINE

- Il convient de remettre en place le système d'astreinte pendant la saison piscine 2009, par semaines complètes (du lundi au dimanche) d'astreinte au tarif de 149,48 € conformément au décret 2005-542 du 19 mai 2005 et l'arrêté du 28/12/2005. Cette dépense sera prise en charge par la communauté de communes dans le cadre des mises à disposition du personnel communal. Ces astreintes seront attribuées à Yves LOGEAI, Adjoint Technique de 1^{ère} classe et à Marc GADY, Adjoint Technique de 2^{ème} classe lorsque le premier est en congés maladie, annuel ou RTT à compter du 11 mai 2009 jusqu'au 30 Août 2009.

TRAVAUX

- Point sur la rue J. Remon. Il convient en premier lieu de prévoir le réseau d'évacuation du pluviale avant de reprendre les travaux dans cette rue.
- Information sur la réfection de la balustrade sur le pont de la Tude « Avenue de la gare » qui n'était pas aux normes.
- Les abords de l'église St-Martial ont été refaits, et les travaux de réparation des gouttières vont être prochainement entrepris.
- Les travaux sur les zincs de la Mairie vont démarrer.
- Les entreprises choisies pour la restauration de l'église Ste-Marie devraient débiter le chantier en septembre.

SUBVENTION

- Décision d'attribuer une subvention de 150 € au Pays Sud Charente dans le cadre du programme de valorisation de l'Art Roman avec une animation à l'église St-Martial le 29 juillet 2009.

DPU : pas d'exercice

QUESTIONS DIVERSES

- Information sur le bus « Visiocom » et les difficultés rencontrées pour trouver des partenaires. La commune a dû contribuer à hauteur de 900 € H.T.
- Le bulletin municipal est en cours de rédaction avec l'aide de M. Frappier. Il devrait être distribué en Juin.
- Information sur l'exposition des métiers d'art qui est maintenue, un appel au bénévolat est lancé au vu de difficultés rencontrées pour son organisation.

Le Maire,
JC MAURY